

Ecole des Cobbers à FROMELLES
Année scolaire 2024-2025
Procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école
Mardi 4 février 2025

Ouverture de séance à 18h00.

Etaient présents :

Mme BLONDEL, adjointe au Maire en charge de l'école.

M MASSON, Maire

Mme NARDI, responsable périscolaire pour la commune de Fromelles

Les enseignants : Mme GRANGER, Mme PARMENTIER, M CANY, Mme DELEPIERRE, Mme WILLEFERT, Mme SANCHEZ, Mme COPOL.

Les représentants des parents d'élèves : Mme LUCAS, Mme VADUREL, Mme CHOUAF, Mme LAURENT, Mme ROCHA DE FREITAS Stéphanie, M. KLABA, M. FLODROPS, Mme VERHAEGHE et Mme Justine ROCHA DE FREITAS

Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN) : Mme HOUVENAGHEL

Invités : Thérèse INGELAERE, trésorière de l'association Le temps de lire, Stéphanie BLAREAU, secrétaire de l'association Le temps de lire,

Sylvain HASSLER, secrétaire de l'APE

Etaient absents excusés :

M. TESTA, Inspecteur de l'Education Nationale.

Mme WISNIEWSKI, parent élue.

Madame la présidente de l'association de parents d'élèves : Mme TANGHE.

Les questions posées par les parents élus sont retranscrites en italique.

Une des questions envoyées ne sera pas traitée lors du conseil d'école. Il s'agit d'un cas particulier, c'est pourquoi, le problème sera géré en dehors du conseil avec les enseignants intéressés directement.

1- Sécurité de l'établissement :

1.1 Exercices incendies :

4 exercices incendie ont été réalisés.

Ils ont tous été réussis, les enfants sont sortis en moins de 1 minute.

L'objectif de ces exercices est de donner des habitudes aux élèves pour qu'ils aient de bons réflexes en cas de retentissement du signal sonore.

A cela s'ajoute le contrôle régulier des extincteurs et la formation « incendie » tous les 4 ans, prise en charge par la mairie pour tous les personnels volontaires.

1.2 PPMS intrusion :

Le document a été rédigé (voir annexe 1) et déposé sur la plate-forme de la gendarmerie. Elle permet aux forces de l'ordre d'avoir accès aux informations concernant l'école en cas de besoin. Deux exercices ont été réalisés depuis la rentrée de septembre.

Pour le 1^{er} exercice, les enseignants étaient prévenus et un rappel avait été fait aux enfants sur la conduite à tenir en cas de coups de sifflet répétés.

L'exercice a été effectué lors de la récréation, un après-midi. Tous les enfants ont su trouver un abri et se cacher sans se faire toucher par l'intrus.

Pour le deuxième exercice, personne n'était informé de la date ni de l'heure. Pour compléter les objectifs de la fois précédente, nous avons décidé de faire l'exercice à un moment d'ouverture de la grille, à 13h25. Les enfants étaient donc tous dans la cour, aussi bien les élèves qui mangeaient à la cantine que ceux de la maison, revenus après la pause méridienne. Lors de cet exercice, les élèves ont presque tous réussi à atteindre un lieu où se confiner.

L'exercice a échoué à 3 niveaux :

- Un enfant est resté dans la cour
- Un groupe d'élèves, enfermés dans les toilettes, se sont fait repérer en faisant beaucoup de bruit
- Une porte d'accès à une classe est restée ouverte

Cet exercice sera refait régulièrement pour permettre à tous d'acquérir tous les bons automatismes pour la suite.

1.3 PPMS risque majeur :

Le document a été rédigé (voir annexe 2) et déposé sur la plateforme de la gendarmerie nationale.

L'exercice n'a pas encore été réalisé. Il sera fait conjointement avec la mairie, sur les temps scolaires et périscolaires.

Cet exercice sera présenté lors du prochain conseil.

2- Projet d'école et parcours éducatifs de l'élève :

En plus du projet d'école, qui est notre « feuille de route » pour les démarches entreprises dans les classes et les objectifs à atteindre, les programmes de l'Education Nationale prévoient la construction de parcours pour les élèves.

Nous avons présenté le projet d'école lors du premier conseil, afin de définir les objectifs chiffrés à atteindre, notamment dans les évaluations nationales.

Question de parents concernant le projet d'école : « Les enfants sont rentrés contents de la classe de neige et ont hâte d'y retourner dans 3 ans. Les élèves de CE2 ne pourront y aller qu'une fois. Est-ce qu'il serait possible de programmer la classe de neige tous les deux ans

pour permettre à tous les enfants d'y aller deux fois ? Peut-être alterner entre classe de neige et classe verte pour que cela soit moins couteux... »

➔ Réponse : Merci pour cette question, nous n'y avons pas pensé. La classe de neige est organisée tous les 3 ans car, précédemment, la subvention mairie pour une classe transplantée était demandée pour les CM1-CM2 uniquement. Par conséquent, lorsque nous avons souhaité inclure les deux autres classes pour en faire un projet d'école avec tous les enfants d'élémentaire, le budget a été multiplié par 3. Afin de pouvoir financer ce projet, la Mairie a accepté de verser la même somme allouée précédemment pour 3 années, en 1 seule fois, donc tous les 3 ans. Nous allons étudier la faisabilité du projet en faisant des devis sur d'autres types de classes transplantées et nous remettrons ce sujet à l'ordre du jour du 3^{ème} conseil d'école pour chiffrer les possibilités.

Concernant les parcours des élèves, ils ont pour but d'organiser et harmoniser les apprentissages dans 4 domaines, essentiels à la formation d'un citoyen équilibré et éveillé.

Pour les 4 domaines présentés, nous avons relevé les actions menées dans l'école et les avons retranscrites sous forme de graphique afin de prendre conscience des domaines les plus travaillés et ceux pour lesquels il nous faut encore approfondir les notions au programme.

2.1 Parcours Avenir :

Eduscol :

« Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, il est suivi par tous les élèves de la sixième à la terminale. ».

Le parcours Avenir est mis en place entre notre école et notre collège public de secteur : le collège Albert Schweitzer de La Bassée.

Voir le document en annexe 3 expliquant la mise en place du parcours Avenir dans notre école.

2.2 Parcours Santé :

Eduscol :

« Inscrit dans le continuum éducatif, le parcours éducatif de santé prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. Le nouveau paradigme, l'École promotrice de santé, consolide à l'échelle des territoires et par une approche pluridisciplinaire, l'articulation de l'ensemble des éducations transversales et des actions en matière de promotion de la santé au sein du projet d'école, d'établissement, ou de réseaux d'écoles et d'établissements ; sa démarche, positive et dynamique, vise à renforcer les attitudes favorables à la santé par les activités pédagogiques et éducatives qui s'inscrivent dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des éducations transversales. »

Voir le document en annexe 3 expliquant la mise en place du parcours Santé dans notre école.

2.3 Parcours citoyen :

Eduscol :

« Le parcours citoyen a pour objectif de faire advenir les élèves à la dimension de citoyens libres et responsables. Adossé aux enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI), il concourt à la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement. Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. »

Voir le document en annexe 3 expliquant la mise en place du parcours Citoyen dans notre école.

2.4 Parcours Artistique et Culturel :

« L'éducation nationale a pour missions d'apporter une culture humaniste à tous les élèves et de développer leur formation sensible au travers des pratiques artistiques. Cela passe par l'éducation artistique et culturelle et la valorisation des enseignements de langues et cultures de l'Antiquité.

Parce qu'ils nous font mieux appréhender le monde, parce qu'ils participent de l'épanouissement des élèves et qu'ils sont les facteurs essentiels d'une véritable égalité des chances, les arts et la culture sont au cœur de l'École. Depuis 2017, le ministère porte cette politique au rang de ses priorités en complément des savoirs fondamentaux. »

Présentation du partenariat entre l'école et la médiathèque par les bénévoles présents :

- *Les enfants empruntent des livres toutes les semaines (pour les élèves de la TPS au CP) ou toutes les 2 semaines (pour les plus grands de l'école). Des bénévoles font les lectures pour les élèves du CE1 au Cm2 afin de garder le plaisir de la lecture contée.*
- *Un nouveau projet a été mis en place : les bookinous. Ces « lecteurs magiques » permettent aux enfants d'écouter, à la maison, un livre lu par un bénévole de la médiathèque. Ils sont accessibles aux prêts pour l'école également.*
- *La médiathèque partagera des livres avec l'école, ils seront mis à disposition dans la salle polyvalente et actualisés régulièrement.*
- *La médiathèque permet chaque année, aux enfants de l'école de participer au défi des incorruptibles (plus d'infos à cette adresse : <https://prix.lesincos.com/>) cette année, le partenariat ira un peu plus loin, car en plus de fournir les livres aux classes, des bénévoles de la médiathèque viendront dans l'école pour aider les enfants à participer au concours d'illustration.*

Voir le document en annexe 3 expliquant la mise en place du parcours Artistique et Culturel dans notre école.

Question de parents concernant le parcours EAC : « Il est dommage que la petite section ne participe pas au spectacle du mois de mai.

Pour les enfants de cette classe ayant des grands frères/grandes sœurs ça peut être incompréhensible d'être à nouveau non actif dans un spectacle (chants de Noël).

Je comprends que le travail d'apprentissage peut être plus long/complexe à cet âge, mais ils seraient déjà ravis de faire une simple ronde sur scène en entrée de spectacle par exemple. »

➔ *Réponse : Les chants de Noël étaient pour les enfants d'élémentaire uniquement, aucun maternelle, que ce soit la classe des TPS-PS de Mme Granger ou des MS-GS de Mme Willefert, n'a participé car c'est un projet mené pour des enfants avec un objectif bien spécifique, niveau CP au CM2. Les enfants de maternelle ne sont pas encore capables de monter sur scène en décembre pour produire un spectacle et répondre aux objectifs des programmes de l'Education Nationale dans le domaine du chant choral.*

Concernant le spectacle de mai 2025, il s'agit de la finalité du projet sur les émotions, mené depuis l'année dernière. En 2023-2024, les élèves, de la maternelle au CM1, ont participé à des actions sur le thème des émotions. Un travail a été mené pour les nommer, les comprendre, les accepter et apprendre à les transcender. Des ateliers de théâtre, mais aussi des débats et un travail de fond ont été mis en place. Les élèves de la classe de Mme Granger n'ont pas participé à ces ateliers (tout comme les CM2) et donc cette année, seuls les enfants ayant mené le projet depuis le début passent à cette deuxième étape : la mise en art des émotions à travers un spectacle pour les parents. Le spectacle présenté en mai sera donc l'aboutissement du travail mené par les enfants depuis deux années scolaires.

Pour les élèves de la classe de PS, ils pourront faire une ronde (voire une chorégraphie plus complexe) lors du spectacle de fin d'année le dimanche 22 juin et participer eux aussi à la représentation devant les familles. Cela représentera l'aboutissement d'un travail pédagogique, avec une finalité adaptée à l'âge et la capacité d'un enfant de 3 ans.

3- Préparation de la rentrée 2025 :

Pour la rentrée en septembre 2025, se pose la question du rythme scolaire. Comme chaque année, il nous faut faire une demande de dérogation si nous souhaitons rester sur un rythme avec 4 jours de classe.

Cette question est mise au vote du conseil.

Les votants sont :

- ➔ Mme Sanchez, Mme Copol, M Cany, Mme Granger et Mme Delepierre pour les enseignants.
- ➔ Mme Chouaf, M Klabi, Mme Vadurel, Mme Rocha de Freitas S, Mme Laurent pour les représentants des parents d'élèves.
- ➔ Mme Blondel et M Masson pour la Mairie.
- ➔ Mme Houvenaghel, DDEN

Soit 13 voix et part égale entre les parents et les enseignants.

Question 1 : Souhaitez-vous faire une demande de dérogation concernant la rentrée de septembre 2025 afin de garder le rythme hebdomadaire actuel : 4 jours de classe par semaine avec le mercredi libéré.

➔ **La réponse est oui à l'unanimité.**

Question 2 : Acceptez-vous la reconduite du projet d'accueil des enfants de 2 ans (non assujettis à la scolarité obligatoire) pour la rentrée en septembre 2025.

➔ La réponse est oui à l'unanimité.

4- Présentation de l'APE :

Petite intervention de Monsieur Hassler concernant l'Association de Parents d'Elèves. Encore quelques familles demandent la différence entre les parents élus et l'APE.

Pour rappel :

Les parents élus se présentent en temps que candidats en début d'année scolaire pour représenter l'ensemble des familles lors de RDV formels comme les conseils d'école. Ils sont élus pour 1 an, interviennent dans les instances de l'établissement mais pas dans les actions menées.

L'association de parents d'élèves est une association, déclarée en préfecture, organisée avec un bureau composé d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e). Elle a pour but d'animer la vie de l'établissement et de permettre de financer des projets notamment de sorties scolaires.

Tous les membres de l'APE sont bénévoles et ne reçoivent aucune compensation pour leur investissement. Tous les bénéfices des actions menées par l'APE sont réservés aux élèves de l'école.

Pour simplifier : s'il n'y a pas d'APE, il n'y a pas : de spectacle de Noël, de classe de neige, de kermesse, de sorties scolaires en fin d'année...

Tous les projets financés (tout ou en partie) par l'APE ont été présentés dans le document de l'AG du mois d'octobre consigné en annexe 4.

Afin de rendre possible les événements et les actions organisés par l'APE, il n'est pas forcément nécessaire d'être investi dans le bureau de l'association. Il y a toujours besoin de monde pour que tout se passe au mieux, à chaque activité mise en place, les volontaires sont toujours les bienvenus pour donner un coup de main.

5- Questions diverses :

Questions : « Mes enfants disent qu'ils n'ont pas assez de temps pour manger (peut-être aussi qu'ils parlent de trop, je ne sais pas, je voulais juste une information à ce sujet). Ils me disent aussi que cela dépend s'ils sont les premiers à s'asseoir ou les derniers...Et toujours au niveau de la cantine, ils se plaignent de plus en plus des repas. »

➔ Réponse de Charlotte Nardi, responsable périscolaire et de Mme Blondel : Il y a eu quelques difficultés dans l'organisation des services durant cette période. Les absences de personnel laissent deux possibilités : soit fermer la cantine (qui reste un service et n'est pas obligatoire comme l'école) soit, réorganiser au cas par cas les déjeuners. Il est donc arrivé de faire des aménagements pour pouvoir maintenir le service. Ainsi, les grands (élémentaires) ont dû manger tous ensemble et en même temps, au lieu d'une organisation en 2 services comme cela est le cas d'habitude. Cependant, cela n'a pas eu d'incidence sur le temps accordé à chaque enfant pour manger et aucun enfant ne s'est plaint de ne pas avoir eu le temps de manger. Une vigilance particulière sera mise en place à ce niveau.

Du côté des familles, il faut prendre le temps de rappeler aux enfants qu'ils doivent manger quand ils sont devant leur assiette car certains perdent beaucoup de temps en bavardage alors qu'ils ont des moments de récréation avant et après la prise du repas.

D'une façon générale, la gestion du service de cantine est difficile depuis la rentrée. Il est rappelé aux parents qu'il faut réserver les repas dans les temps, car le prestataire impose des délais pour les commandes. De même, certaines familles font des réservations qui sont annulées ensuite, ce qui entraîne aussi un temps de gestion important dans les commandes. En outre, de plus en plus de parents demandent des tris des aliments pour séparer la viande, de la sauce et des féculents, ce qui n'est pas toujours facile dans les conditions de livraison des repas. Enfin, de nombreux enfants ne font même pas l'effort de goûter certains plats, décidant dès le départ qu'ils n'aiment pas. Cela crée du gaspillage alimentaire et du temps supplémentaire pour desservir les tables. Tous ces éléments mis bout à bout rendent parfois le service difficile à tenir et occasionnent des frais supplémentaires.

Une réflexion pour l'amélioration de la gestion des réservations, mais aussi pour lutter contre le gaspillage alimentaire est en cours. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Prochain conseil d'école : mardi 17 juin

Clôture de séance : 20h30


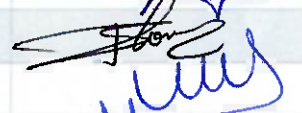

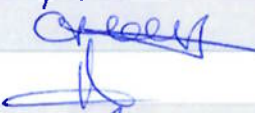






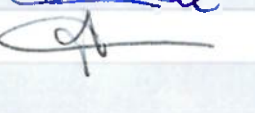





Secrétaires Isabelle PARMENTIER (représentante des enseignants), Mme VADUREL (représentante des parents) et Mme BLONDEL (représentante de la Mairie) et Mme WILLEFERT.

Feuille d'émargement

Année scolaire 2024-2025

Conseil d'école 2

Mardi 4 février

Nom prénom	Statut	Signature
Laurent Jennifer	Parent élu	
HOUVENA GHEL Régine BLONDEL Roselyne	DAEM Adjointe	
LUCAS Céline	Parent élu	
VADUREL Audrey	parent élu	
Poddevin Verlyle Helene Chouaf Sonia	parent élu Parent élu	
KLABA Vianney	Parent élu	
Roche de Freitas Justine	Parent élu	
ROCHA DE FREITAS Stephanie	Parent élu	
CANY Laurent	PE Adjoint	
Cold Flore	PE	
GRANGER Lison	PE	
PARENTIER Isabelle	PE	
DÉLEPIERRE Mugué	PE	
HASSLER Sylvain	Bureau APE	
SANCHEZ Virginie	ZIL	
NARDI Charlotte	responsable périscolaire	
MASSON Jean-Gabriel	Maire	
INGELIERE Thérèse	Médiathèque	
BUREAU Stephane	Médiathèque	
WILKOPF AF	Préfecture	